

à l'attention des parents d'élèves
des écoles Drevet et St Joseph

Objet : Rentrée scolaire 2018/2019 - Dossier unique d'inscription

Nos Réf : GM/MF/LF/L20180511.....

Vos Réf : -

Affaire suivie par : Marina FAES - DGS

PJ : Fiche mémo

Loire-sur-Rhône, le 24 mai 2018

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2018/2019, il est nécessaire de renouveler l'inscription de votre ou vos enfants à la cantine scolaire et/ou aux temps périscolaires du matin et du soir et/ou aux activités extrascolaires du Centre de loisirs « La Passerelle ».

Nous vous conseillons de procéder à cette inscription même si vous n'êtes pas sûr d'avoir recours en tout ou partie à ces services. En effet, en cas de sollicitation imprévue de votre part, la prise en charge exceptionnelle de votre ou vos enfants sera ainsi facilitée.

Pour ce faire, nous vous invitons à télécharger le dossier unique d'inscription sur le site internet de la commune www.loire-sur-rhone.fr ou à venir le retirer auprès des services municipaux, durant leurs horaires d'ouverture, à savoir :

- Le service administratif du restaurant scolaire,
- Le service administratif de la « Passerelle »,
- A l'accueil de la mairie.

Ce dossier devra obligatoirement être déposé complet avant le :

Vendredi 29 juin 2018 à l'accueil de la mairie.

Par ailleurs, une nouvelle organisation des rythmes scolaires, périscolaires et extrascolaires sera mise en place à compter de la rentrée scolaire. Vous trouverez ci-joint, l'emploi du temps type proposé aux écoliers des écoles maternelle et primaire Drevet ainsi que les nouveaux horaires de la « Passerelle » le mercredi.

Restant à votre disposition et vous souhaitant bonne réception de la présente,

Nous vous prions de croire, Madame Monsieur, en l'assurance de notre considération distinguée.

Le Maire,

Guy MARTINET

Mairie de Loire-sur-Rhône (69700)

471, rue Edmond Cinqin 69700 Loire-sur-Rhône

• Tél. 04.72.49.21.21 • Fax. 04.72.49.21.20 • Mail : mairie@loire-sur-rhone.fr